

Lettre n° 4 - Juin 2017

**Les Elus en charge du dossier :**

- *Franck Menonville*,  
Vice-Président en charge  
des Territoires
- *Thomas PERIN*,  
Elu membre du bureau  
en charge des dossiers  
Environnement

**INFO**

La préservation des milieux naturels aquatiques constitue un volet prioritaire de la politique de reconquête de la qualité de la ressource en eau. Les enjeux sur ce thème sont en effet particulièrement importants pour atteindre les objectifs environnementaux fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

[www.meuse.chambre-agriculture.fr](http://www.meuse.chambre-agriculture.fr)  
[www.mairesdemeuse.com](http://www.mairesdemeuse.com)

**NB :** *les Maires qui souhaitent recevoir la newsletter personnellement peuvent nous transmettre leurs adresses électroniques.*



Conseillers en développement local :

**Meuse Nord**

*Pascal CARILLET*

Tél : 03 29 83 30 01

[pascal.carillet@meuse.chambagri.fr](mailto:pascal.carillet@meuse.chambagri.fr)

**Meuse Sud**

*Sylviane CAPPELAERE*

Tél. 03 29 76 81 31

[sylviane.cappelaere@meuse.chambagri.fr](mailto:sylviane.cappelaere@meuse.chambagri.fr)



**Informations aux collectivités territoriales**

**L'entretien et la restauration des cours d'eau**

**la Chambre d'Agriculture de la Meuse, un appui supplémentaire pour la mise en oeuvre des travaux**

**Contexte**

Les Communautés de Communes et syndicats de rivière sont les principaux acteurs pour la gestion des cours d'eau avec, entre autres, l'appui technique et financier du Conseil Départemental de la Meuse et des Agences de l'Eau. En se substituant aux propriétaires riverains, ils mènent depuis plus de 15 ans des opérations de restauration et d'entretien sur les cours d'eau dont ils ont la compétence. Ces actions ont été identifiées comme nécessaires pour aller plus loin dans l'amélioration de l'état des milieux.



La mise en œuvre de ces travaux concerne en très grande majorité des terrains agricoles, avec parfois des difficultés pour réussir à faire accepter les travaux par le propriétaire ; d'autant plus que la nature des travaux a évolué. Avant, il s'agissait d'opérations simples de gestion de la végétation et embâcles ; aujourd'hui, il s'agit d'actions globales comprenant des travaux de plantations, aménagements de zones d'abreuvement, renaturations de cours d'eau...



Passage à gué pour le bétail

Contact : Patrice HILAIRE  
Responsable «Cours d'eau» - Tél : 03.29.76.81.50  
[patrice.hilaire@meuse.chambagri.fr](mailto:patrice.hilaire@meuse.chambagri.fr)

## Dominique MOUSSA, 1er vice-président en charge de l'environnement de la Communauté de Communes du Territoire de Fresnes en Woivre

«La chambre d'agriculture de la Meuse, par la présence de ses techniciens sur le terrain, aux plus près des problématiques, est un partenaire de taille pour la communauté de communes. Elle participe aux réunions avec les agriculteurs et aux comités de pilotage de l'ensemble des programmes de travaux. A travers son expertise, nous pouvons compter sur elle pour faciliter les échanges avec le monde agricole, répondre aux problématiques agricoles et soutenir nos actions en faveur de la restauration des cours d'eau. Aussi, nous organisons depuis 5 ans maintenant, une

journée de sensibilisation pour les agriculteurs de notre territoire à laquelle participent les techniciens de la chambre d'agriculture et où ils apportent des réponses techniques aux questions et aux inquiétudes des agriculteurs ».



## Thierry JACQUIN, Agence de l'Eau Rhin Meuse

«Les interventions des agences de l'eau visent la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Nous proposons aux maîtres d'ouvrages locaux un accompagnement technique et financier pour la réalisation de projets, portant notamment sur l'aménagement écologique des cours d'eau et des milieux humides. Ces actions touchent souvent le milieu rural. Il y a donc un équilibre à trouver entre les enjeux environnementaux et les usages associés à ces milieux, en particulier l'agriculture. Les questionnements concernent l'impact des actions engagées sur l'activité agricole et les contraintes qui pourraient en découler, les interventions se situant bien souvent en rupture avec les pratiques passées. Dans ce contexte, l'action

de la chambre d'agriculture constitue une interface déterminante pour aboutir à la mise en œuvre d'actions équilibrées permettant de concilier les enjeux écologiques et le bon fonctionnement des exploitations. Il faut en effet, pour les exploitants, un interlocuteur maîtrisant les éléments du contexte agricole et expliquant lisiblement l'intérêt de ces interventions. Cela vaut tant pour l'intérêt général que sur les bénéfices agronomiques que peut apporter un milieu naturel fonctionnel. La collaboration existante entre la chambre d'agriculture de la Meuse et les agences de l'eau se doit ainsi d'être maintenue voire renforcée dans les années à venir pour poursuivre la dynamique d'actions engagées »

## RÔLE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MEUSE

- Elle est le relais d'information complémentaire vis-à-vis des propriétaires/exploitants,
- Elle contribue à la bonne compréhension des projets proposés sur un territoire,
- Elle aide à l'acceptation et à la bonne réalisation des travaux,
- Elle intègre les préoccupations des exploitants et les contraintes réglementaires par les porteurs de projets,
- Elle réalise des expertises individuelles ou ponctuelles dans le cadre de travaux non prévus lors des programmes collectifs.

## MISSIONS CONCRÈTES

- Intervention lors de journées techniques collectives (2013 à 2017 : intervention au sein de la Codecom de Fresnes En Woèvre, 2017 : Codecom du Pays d'Étain, de Spincourt et Damvillers, 2017 : communauté d'agglomérations de Verdun),
- Contacts individuels avec les propriétaires, en partenariat avec les Maîtres d'Ouvrage et maîtres d'œuvre,
- Participation à toutes les phases des programmes, de la phase « études » jusqu'à la phase « travaux » : participation aux réunions, Comités de Pilotage, suivis de chantiers (en 2015 et 2016 : participation à une trentaine de suivis de chantier),
- Avis sur les études et porté à connaissance auprès des maîtres d'œuvre de projets d'exploitants,
- Expertises et projets individuels.

